

SOCIÉTÉ BOTANIQUE D'ALSACE

Siège social : *Institut de Botanique* - 28, rue Goethe - F-67000 Strasbourg

Bulletin de liaison n° 14 - Octobre 2002

Strasbourg, le 31 janvier 2010

Sommaire

Compte rendu de l'Assemblée générale 2001	2
Acquisitions de la Bibliothèque de la S.B.A.	11
Nos membres ont publié	12
Nouvelles données pour la banque de données « BRUNFELS » de la Société Botanique d'Alsace	13
Extractions de la banque de données « BRUNFELS » de la Société Botanique d'Alsace	13
J.P. Berchtold. Katzenthal. Vignoble du Wineck-Schlossberg ; Forêt du Sommerberg de Katzenthal (granite de Kaysersberg). Session de terrain du samedi 23 mars 2002 matin. Secrétariat J.G. Kuhry	14
J.P. Berchtold, A. Zaeh. Niedermorschwihr : Sommerberg, Wintersberg. Session de terrain du samedi 23 mars 2002 après-midi. Secrétariat A. Frommelt	16
R. Sané, H. Tinguy. Le Camp Militaire d'Oberhoffen-sur-Moder (67). Session de terrain du 18 mai 2002	18
A. Frommelt, L'Étang du Devin (Lapoutroie - 68) et le Surcenord (Orbey - 68). Session de terrain du dimanche 30 juin 2002. Secrétariat H. Tinguy	21
J.P. Berchtold, M. Hoff, Ried : 67-Erstein : Sauermetten, Auf der Unfueg ; 67-Matzenheim : Wolfsgurgel ; 67-Gerstheim : Mittelmatten. Session de terrain du 6 juillet 2002. Secrétariat A. Braun et F. Labolle	27
J.P. Berchtold, F. Labolle. Ried noir de la Zembs : Herbsheim, Obenheim et Rossfeld. Session de terrain du 24 août 2002. Secrétariat F. Labolle	31
J.P. Berchtold, J.P. Reduron, D. Dubois, H. Tinguy. Collines calcaires de Dahlenheim et de Romanswiller (Bas-Rhin). Session de terrain du 31 août 2002. Secrétariat D. Dubois	35
J.P. Reduron. Note concernant <i>Pimpinella saxifraga</i> L. (Apiaceae)	40
J.P. Berchtold, <i>Setaria</i> . Clé d'identification des espèces de Sétaires signalées en Alsace	41
J.P. Reduron. Missions d'un Conservatoire botanique	43
<i>Le Liparis de Loesel</i> . 2002. Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, Conservatoires Botaniques Nationaux.	44
Le projet « Inventaire des Herbiers de France »	56
La Société botanique de Franche-Comté. Présentation	58
Statuts de la Société botanique de Franche-Comté	59
Bulletin d'Inscription à la S.B.A.	63

Supplément : Bogenrieder, A., 2001. Schwarzwald und Vogesen - ein Vegetationskundlicher Vergleich. *Mitt. Bad. Landesver. Naturkunde u. Naturschutz*. N.F. 17 (4) : 745-792. Freiburg im Breisgau.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

2001

Société Botanique d'Alsace

10 novembre 2001

Muséum d'Histoire Naturelle et d'Ethnographie de Colmar

Première partie : Rapport moral du président

Le président remercie d'abord le représentant de la Société d'Histoire naturelle et d'Ethnographie de Colmar qui accepte, pour la sixième fois, de nous héberger, puis présente l'évolution du nombre de membres qui est passé de 35 (en 1997) à 71 en 1998 et 82 cette année, 85 au 1^{er} novembre 2000 et 93 au 1^{er} novembre 2001. Il faut relever la démission de quelques membres qui ont quitté définitivement l'Alsace.

L'assemblée générale rassemble 44 membres (23 présents et 21 procurations) soit pratiquement les 2/3 des membres à jour de leur cotisation.

Les objectifs de la Société Botanique d'Alsace ont été suivis selon trois axes principaux cette année : **les sessions d'étude sur le terrain ; les travaux collectifs ; l'étude de la flore d'Alsace.**

1. Les sessions d'étude sur le terrain (11 en 2001), qui ont rassemblé plus d'une cinquantaine de membres actifs. Il y a eu 7 sessions dans le Haut-Rhin et 3 sessions dans le Bas-Rhin. Deux sessions de terrain ont été effectuées au même endroit, dans la forêt communale de Colmar, au printemps et à l'automne. Deux sessions d'étude de terrain ont été consacrées à des sites mal connus : l'Ile de Marckolsheim à l'extrémité sud-est du Bas-Rhin et les vallées de Charbes et d'Urbès à l'extrémité sud-ouest du Bas-Rhin.

2. Les travaux collectifs

2.1. L'inventaire floristique communal

Chaque membre a reçu la liste des plantes de sa commune. Cet inventaire est à corriger, à compléter et à préciser pour fin 2002.

2.2. Les espèces protégées par commune

La liste des plantes protégées par commune est disponible, en fonction bien sûr des données disponibles dans la base « BRUNFELS ». Cette liste a été remise à la DIREN comme conclusion de la subvention reçue en 2000. Ces données sont opérationnelles, elles s'enrichissent régulièrement. Elles pourront être mises sur le site Internet de la S.B.A., en

relation avec la DIREN. Un projet de financement est en cours de discussion, il pourrait s'agir d'un investissement d'environ 60 000 Euros.

2.3. La Liste Rouge de la Flore d'Alsace

H. TINGUY et R. SANE présentent l'état actuel de l'avancement de la liste rouge de la flore d'Alsace. L'ensemble des listes rouges (faune, flore et habitats) est coordonné par ODONAT - Office des **DO**nnées **NAT**uralistes d'Alsace. L'édition devrait être prévue pour le milieu de 2002.

2.4. L'Atlas des Orchidées de France

Une synthèse a été faite avec les nouvelles données publiées, les listes d'observations des orchidophiles et une partie des données herbiers. Cette liste est en cours de validation par MM. ENGEL, MATHE et LABOLLE puis sera remise à la Société Française d'Orchidophilie sous forme informatique. D'autre part, MM. ENGEL et MATHE souhaitent rédiger un livre de synthèse sur les orchidées d'Alsace. La S.B.A. pourrait s'associer à cet ouvrage.

2.5. Les Études et travaux demandés

Les demandes ont été moins nombreuses que l'an dernier. Il s'agit de :

- La flore de Lauterbourg Mothorn par ECOSCOPI ;
- La flore patrimoniale des cantons de Cernay, Thann, Masevaux ;
- Les plantes de la zone de la contournante ouest de Strasbourg ;
- La flore du pied de digue du Rohrschollen.

2.6. La base de données

2.6.1. Constitution

La base de données, qui a débuté en 1998, rassemble actuellement 75 000 données provenant de près de 500 publications, avec 65 000 données utilisables, c'est-à-dire avec standardisation du nom de l'observateur, du nom de la plante (synonymie comprise) et de la commune. Par contre, la localisation précise n'est pas encore totalement disponible. Les données des sessions de terrain sont enregistrées également, ainsi que des données non publiées que nous rassemblons. Ainsi plusieurs membres de l'association ont envoyé des données originales extrêmement précieuses sur des plantes remarquables d'Alsace (MM. H. TINGUY, J.P. BERCHTOLD, C. JEROME, D. SCHWAB, B. GUERIN, les Orchidophiles, O. GILG, etc.).

Quelques statistiques pour « BRUNFELS »

Au total, il y a des données sur 2 216 espèces (+ 200 par rapport à 2000), 1 860 (+ 150) espèces dans le Bas-Rhin et 1 706 (+ 120) dans le Haut-Rhin, 2 152 espèces (+ 100) pour l'Alsace. Pour l'instant, nous ne sommes pas encore arrivés à l'exhaustivité car il y a environ 2 200 espèces pour l'Alsace.

62 000 données sont disponibles au niveau de la commune et 29 000 à un niveau plus précis (lieu-dit ou station très précise). Près de 150 communes (+ 50 par rapport à 2000) ont

plus de 100 informations disponibles. Au total, nous avons des renseignements pour 71% des communes d'Alsace).

Département	Nombre de données	Nombre de communes concernées
Bas-Rhin :	35 400 données	386 communes (526 communes)
Haut-Rhin :	30 000 données	257 communes (377 communes)
Total Alsace		643 communes (903 communes)
Moselle :	3 500 données	106 communes
Vosges :	4 400 données	70 communes
Meurthe-et-Moselle :	890 données	110 communes
T. de Belfort :	209 données	18 communes (101 communes)
Haute-Saône :		16 communes
Doubs		6 communes

Les données de la Moselle proviennent essentiellement du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord et celles des Vosges des Hautes-Chaumes et des tourbières communes aux départements du Haut-Rhin et des Vosges.

Les principales communes sont :

Barr (1393)	Metzeral (5694)
Haguenau (1299)	Osenbach (1205)
Offendorf (1226)	Stosswihr (1424)
Strasbourg (2067)	Westhalten (1254)
Wissembourg (1391)	
	La Bresse (1770)

Entre 400 et 1 000 données, nous avons les communes suivantes :

Belmont (597)	Wolxheim (418)
Brumath (632)	
Dorlisheim (544)	Habsheim (410)
Heiligenberg (563)	Hirtzfelden (480)
Heiligenstein (458)	Kembs (447)
Lutzelhouse (956)	Leymen (654)
Munchhausen (575)	Rimbach-près-Guebwiller (504)
Mutzig (879)	Rimbach-près-Masevaux (422)
Obernai (890)	Rosenau (430)
Ohnenheim (474)	Rouffach (730)
Rhinau (796)	Saint-Louis (507)
Scherwiller (630)	Sondernach (408)
Sermersheim (477)	Sultzeren (707)
Vendenheim (641)	Steinbach (437)
Wangen (442)	Uffholtz (579)
Westhoffen (485)	Village-Neuf (597)

Bitche (666)
Philippsbourg (889)

Valtin (893)
Xonrupt-Longemer (410)

2.6.2. Exploitation : premiers résultats concernant la base « BRUNFELS »

Extractions de la base de données « BRUNFELS » de la Société Botanique d'Alsace

La banque de données a été interrogée de la manière suivante :

- BICK, F., 2001. Les données floristiques de NICKLES sur l'arrondissement de Sélestat (1876). 1750 données.
- ECOSCOP. 2001. Les observations floristiques des communes de Lauterbourg et de Mothern (71 observations concernant 43 espèces) classées par valeur patrimoniale.
- RAGUE, J.C., 2000. Les localités des espèces du genre *Thalictrum* en Alsace et en Lorraine. (environ 170 observations).
- M. Thomas GREGOR, Institut für Naturschutz und Umweltbildung. Hochschule Vechta. Les potentilles du groupe « *collina* » en Alsace : 6 données.
- M. Yorick FERREZ, Besançon. *Veronica austriaca* subsp. *dentata* en Alsace : 6 données.
- M. Alain UNTEREINER, SBA. Les données floristiques de Metzeral, Stosswihr et Sultzzen (7 200 données).
- M. Eric PASQUET, Muséum national d'Histoire naturelle. Données sur *Biscutella laevigata*. Conservatoire des Sites Alsaciens. Données sur le Bischenberg (Obernai), le Dorenberg (Bernardswiller), le Löttel (Geispolsheim), le sommet de Grand Ballon, Orbey, le Rothenbachkopf, Heiteren et les îles du Rhin de Petit-Landau, Chalampé et Rosenau. « BRUNFELS » 653 données, SOPHY (1863 données).
- M. Gilles GRUNENWALD. 117 données sur Galfingue.
- M. J. SIGNORET, 6 données sur le Lichen pulmonaire : *Lobaria pulmonaria*
- M. J.P. BERCHTOLD, 13 données sur *Rumex palustris* en Alsace.
- Mme S. BRUBACH, Conseil général du Bas-Rhin, Service Environnement. Données sur les environs des Sauermtten et du Sauerbrunnen, Ried d'Erstein. 20 données BRUNFELS, 400 données SOPHY.

Acquisitions de la base de données « BRUNFELS » de la Société Botanique d'Alsace

Environ 5 000 nouvelles données originales non publiées réparties de la façon suivante :

- FERREZ, Y., 4 200 données sur le Hohneck, le Petit Ballon et le Molkenrain.
- ZAEH, A., Données sur le Jura alsacien.
- TINGUY, H., 400 données sur les plantes protégées d'Alsace.
- UNTEREINER, A., 400 données mousses sur la commune de Sultzzen, 50 données phanérogames de Sultzzen, Stosswihr, Wasserbourg, Murbach, Wildenstein.

La base de données officielle, « BRUNFELS », issus des publications et archives, est séparée de la base de données personnelles des membres de la S.B.A. c'est-à-dire que les données internes à la S.B.A ; ne sont pas exploitées sans l'accord du découvreur.

2.6.3. Conclusion

La constitution d'une base de données sur la flore régionale se poursuit assez rapidement et la base « BRUNFELS » est opérationnelle. Elle permet de répondre à de nombreuses questions.

3. L'étude de la Flore d'Alsace

3.1. Le développement d'une bibliothèque.

Elle s'est nettement accrue grâce à des récupérations au niveau de l'Institut de Botanique et à des donations plus particulièrement du Muséum national d'Histoire naturelle, de dons de G. OCHSENBEIN, Y. SELL., F. GEISSERT, P. WOLFF, J.P. KLEIN. Cette bibliothèque sert de base pour une bibliographie de botanique régionale en cours d'élaboration avec environ 3 700 références bibliographiques déjà rassemblées. Dès que nous aurons les financements demandés, je propose de diffuser cette bibliographie à tous les membres.

3.2. La publication de deux bulletins de liaison.

Les bulletins 11 et 12 rassemblent les ouvrages et publications reçus ou achetés par la S.B.A. ainsi que les comptes rendus des sessions de terrain et les travaux collectifs. Le bulletin 13 est sous presse.

4. Les autres faits marquants

La subvention de la DIREN (voir ci-dessous) est arrivée.

La S.B.A. a été reconduite comme membre du Comité Consultatif de la Réserve Naturelle du Rohrschollen.

5. Les perspectives et le budget pour 2002

5.1. Les perspectives

1. La poursuite des sessions de terrains.
2. La publication de la Liste Rouge de la Flore d'Alsace, après validation par tous les botanistes de la S.B.A.. Elle sera publiée par ODONAT avec les listes rouges d'autres groupes (oiseaux, mammifères, batraciens, etc.).
3. La préparation du Livre Rouge : recueil de photos, de dessins, de cartes de répartition, de descriptions, etc.
4. Participation financière (achat d'ouvrages) et scientifique (relecture et utilisation de la base de données « BRUNFELS ») à l'ouvrage : Les orchidées d'Alsace de R. ENGEL et H. MATHE.
5. Le pré-atlas de la flore d'Alsace devrait être préparé.
6. Le Conservatoire Botanique. On s'oriente plutôt vers un Conservatoire Botanique Régional pour l'Alsace, qui demandera alors son habilitation comme Conservatoire Botanique National.
7. La nouvelle flore d'Alsace. Mise en chantier, Protocole de description, Répartition des familles, Organisation générale, Comité de rédaction.

5.2. Budget prévisionnel

En caisse :

51 700 FF

Recettes	
Cotisation :	9 000 FF
Subvention DIREN :	50 000 FF
Reliquat Société d'Étude de la Flore d'Alsace :	40 000 FF
Subvention Conseil Régional / Liste Rouge de la Flore d'Alsace :	35 000 FF
Vente de Flores d'Alsace	4 000 FF
Total :	189 700 FF
Dépenses	
Achat ouvrages et revues	15 000 FF
Photocopies	5 000 FF
Affranchissements	5 000 FF
Papeterie	5 000 FF
Cartographie + CD rom carto	4 000 FF
Cartes géologiques	2 000 FF
Divers	4 000 FF
Total	40 000 FF
Investissement	
Ordinateur PC + imprimante + scanner	20 000 FF
GPS	2 000 FF
Bulletin spécial de la Société Botanique de France	10 000 FF
Ouvrages sur les Orchidées d'Alsace	10 000 FF
Peinture et aménagement du local	5 000 FF
Cartographie / pré-atlas	5 000 FF
Total	52 000 FF
Total général :	92 000 FF

Deuxième partie : Discussion sur le rapport moral

1. Flore d'Altkirch

J.P. REDURON indique qu'il existe une Flore d'Altkirch : (SCHAEFER, J., 1895. *Die Gefäßpflanzen des Kreises Altkirch. Ein Beitrag zur Flora des Reichslande*. Beilage zum Jahresbericht des Gymnasiums Altkirch für das Schuljahr 1894/95. Altkirch, : I-VIII, : 1-73). Les données de cette flore pourront être intégrées à la base de données « BRUNFELS ».

2. Nomenclature de la base « BRUNFELS »

La base de données « BRUNFELS » est régulièrement mise à jour, la nomenclature est celle de Brisse et Kerguélen, avec de très rares variantes. Un projet d'évolution du référentiel de la Flore de France de Brisse et Kerguélen, en tenant compte des spécificités régionales

(beaucoup de noms de taxons et de synonymes sont issus de flores médio-européennes, peu prise en compte dans le référentiel de la Flore de France) a été proposé au projet RefTax de l'Institut français de la Biodiversité.

3. Nouvelle Flore d'Alsace

La Nouvelle Flore d'Alsace devra être lancée, elle devra être sur papier mais aussi sous forme numérique.

4. Atlas de la Flore d'Alsace

Les premières cartes de répartition des plantes en Alsace, les orchidées, sont discutées (un exemple est présenté page suivante) Elles devront être plus informatives, avec des éléments du relief, l'hydrographie et les principales villes.

5. Liste Rouge

L'élaboration de la liste rouge des habitats s'avère difficile, notamment pour des choix de nomenclature et de classification (unités phytosociologiques, CORINE biotopes, etc.). ODONAT, coordonateur de l'ensemble des listes rouges, a proposé au C.S.A. (Conservatoire des Sites Alsaciens) de coordonner plus particulièrement cette opération, à laquelle des membres de la S.B.A. ont été associés. De l'avis de plusieurs intervenants, la Société Botanique d'Alsace aurait pu être le maître d'œuvre de la liste rouge des habitats d'Alsace R. Boeuf, en particulier, indique que nous aurions du répondre positivement à ODONAT sur ce sujet, lorsque l'on cherchait un coordonateur.

6. Plantes critiques

Il est souhaité que des spécimens de plantes critiques (taxons de groupes complexes, hybrides, etc.) soient récoltés lors des sessions de la S.B.A. et déposés à l'herbier de Strasbourg dans le cadre d'un Herbar de la Société Botanique d'Alsace. Les espèces protégées ne seront pas récoltées sans autorisation.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des 44 membres présents.

Troisième partie : Rapport financier présenté par le trésorier

Les comptes sont présentés par J.-P. BERCHTOLD, trésorier de la S.B.A.

En caisse au 01.11.2000	600,98 E	3 942,16 FF
--------------------------------	-----------------	--------------------

Recettes

Subvention DIREN (première moitié)	7 622,45 E	50 000,00 FF
---------------------------------------	------------	--------------

Subvention Région Alsace (frais Session Soc. Bot. France 2000)	1 977, 72 E	12 973,00 FF
Cotisations	1 463, 51 E	9 600,00 FF
Vente Flore d'Alsace	621,08 E	4 074,00 FF
Divers (intérêts 2000, etc.)	104,61 E	686,18 FF
Total Recettes	11 786,37 E	77 333,18 FF

Dépenses

Achats de livres, abonnements	1 833,85 E	12 029,30 FF
Achat Herbarier + Livres GOEPPER	792,73 E	5 200,00 FF
Affranchissements	548,73 E	3 599,20 FF
Photocopies	543,83 E	3 567,29 FF
Papeterie	161,14 E	1 057,00 FF
Divers (Assurance, cotisation FFSSN, etc.)	260,74 E	1 710,34 E
Total Dépenses	4 508,21	29571,93 FF
En caisse au 31.10.2001	7 882,13 E	51 703,41 FF

Le quitus est donné par les deux vérificateurs des comptes qui n'ont relevé aucune anomalie. Les comptes ont été trouvés « sincères et véritables ».

Le rapport financier est adopté à l'unanimité des 44 membres présents.

Il est procédé au renouvellement des commissaires aux comptes. P. HEITZLER et F. TONDRE accepte de reprendre cette responsabilité.

Quatrième partie : Renouvellement des membres du bureau

Conformément aux statuts de l'association, il a été procédé au renouvellement du tiers des membres du bureau.

Les quatre membres sortant sont : J.C. JACOB, C. JEROME, J.P. REDURON et H. TINGUY.

Les membres sortants souhaitent se représenter, aucune autre candidature ne s'étant manifestée, ils sont réélus à l'unanimité des membres présents.

L'Assemblée générale 2001 se poursuit par un pot et se termine par un repas en commun dans un restaurant du vieux Colmar.

Le Président

Le Secrétaire

**ACQUISITIONS DE LA
BIBLIOTHEQUE DE LA SOCIETE
BOTANIQUE D'ALSACE**

**Travaux et publications achetés, reçus
ou extraits de sites Internet au 1^{er}
septembre 2001.**

Don de G. Baumgart M. Hoff, A. Hölzer,
H. Tinguy, E. Véla ;

Abbott, R.J. et al., 2000. Hybrid origin of *Senecio squalidus*. *Watsonia* 23 : 123-128.

Abbott, R.J. et al., 2002. Hybrid origin of *Senecio squalidus*, differences between *S. squalidus* and *S. rupestris*. *Watsonia* 24 : 17-29.

Anonyme, 1982. *Der Feldberg im Schwarzwald. Subalpine Insel im Mittelgebirge*. Die Natur- und Landschaftsschutzgebiete Baden-Württemberg. 12 : 1-526.

Association des Amis du Jardin Botanique du Col de Saverne. Bulletin annuel 2002.

Bauhinia 2001, Vol. 15 ; *Bauhinia* 2002, Vol. 16 (H. Tinguy).

Botineau, M., 2001. *Les Plantes du Jardin Médiéval*. Ed. Eveil Nature, : 1-176.

Braud, X., 2002. Protection de l'environnement : guide juridique à l'usage des associations. Ed. Yves Michel. : 1-303.

Bräutigam, S., et al., 2001. *Hieracium hirsutum*, ein für Deutschland neuer Neophyt. *Ber. Bayer. Bot. Ges.* 71 : 29-32.

Breunig, T., 1994. Flora und Vegetation der sandhausener Dünen « Pferdtrieb » und « Pflege Schönau-Galgenbuckel ». *Beitr. Veröff. Naturschutz Landschaftspflege Bad.-Württ.* 80 : 29-95.

Bulletin de Liaison des Amis des plantes du Florival et des Vosges. 2002. Articles de Mathé et al.

Buttler, K.P. et al., 1996. *Rote Liste der Farn- und Samenpflanzen Hessens*. *Natur in Hessen.* : 1-152. (Don).

Cartes du Club Vosgien. Carte 5/8. Epinal - Remiremont - Luxeuil-les-Bains ; Carte 3/8. Nancy - le Lunevillois - Raon l'Etape ; Carte 8/8. Metz - Thionville - Longuyon - Sierck-les-Bains.

Cartes IGN. Le Doubs 1. Zone Ouest ; Le Doubs 2. Zone est ; Val de Lorraine.

Chaib, J., 2002. *Connaître et gérer les milieux sensibles des forêts*. Conservatoire des sites naturels de Haute-Normandie. : 1-32.

Chaib, J., Dutoit, T., 2002. *Connaître et gérer les coteaux crayeux*. Conservatoire des sites naturels de Haute-Normandie. : 1-32.

Chaib, J., Lecomte, J., 2002. *Connaître et gérer les zones humides*. Conservatoire des sites naturels de Haute-Normandie. : 1-32.

Dunkel, F.G., 2001. *Hieracium saxifragum* subsp. *carolopolitanum*. *Ber. Bayer. Bot. Ges.* 71 : 53-59.

Duzak, F., Pernot, P., 2002. *Les Orchidées sauvages d'Île-de-France*. Pathénopée Collection. : 1-208.

Erbar, C., et al., 2001. *Thesium rostratum* in der Pupplinger Au. *Ber. Bayer. Bot. Ges.* 71 : 43-52.

Fare, A., Dutartre, A., Rebillard, J.P., 2001. *Les principaux végétaux aquatiques du Sud-Ouest de la France*. Agence de l'Eau Adour- Garonne, CEMAGREF.

FFRP. 1998 *La Meurthe-et-Moselle à pied*. Topo-Guide.

FFRP. 2000 *La Haute-Saône à pied*. Topo-Guide.

Frahm, J.P., 2002. La Bryoflore des Vosges et des zones limitrophes. *Limprichtia* 19 : 1-132 + cartes.

Gissy, M., 1980. *Ried Sauvage. Patrimoine naturel alsacien*. Ed. Jean-Pierre Gyss, Rosheim. : 1-143.

Guillaumin, A., 1929. *Les Fleurs de Jardins. T. 1 : Les Fleurs de Printemps*. Encyclopédie Pratique du Naturaliste. Ed. Paul Lechevalier, : 1-81.

Harris, S.A., 2002. Introduction of *Senecio squalidus* to the United Kingdom. *Watsonia* 24 : 31-43.

Hill, B., Véla, E., 2000. Mise à jour de la liste des plantes vasculaires du département des Bouches-du-Rhône.. *Bull. Soc. Linn. Provence* 51 : 71-94.

Hodvina, S., Buttler, K.P., Gregor, T., 1999. *Rote Liste der Farn- und Samenpflanzen Hessens*. Nachträge. Erste Folge. *Natur in Hessen.* : 1-12. (Don)

Hoff, M., 2002. La place de Jean-Baptiste Mougeot dans la botanique. *Société d'Emulation du Département des Vosges, Annales 2001* : 37-48.

- Hölzer, A., Hölzer, A., 1995. Zur Vegetationsgeschichte des Hornisgrunde-Gebietes im Nordschwarzwald. *Carolinea* 53 : 199-228.
- Hölzer, A., Hölzer, A., 2000. Ein Torfprofil vom Westabfall der Hornisgrunde im Nordschwarzwald mit *Meesia triquetra*. *Carolinea* 58 : 139-148.
- Jérôme, C., 2002. Botanique et Histoire : *Athyrium x reichsteinii* (Ptéridophyte) dans le massif vosgien. *B.S.H.N.E. Colmar* 64 : 39-45.
- Kaufmann, W. 1991. Blumen am Fürstin-Gina-Weg. Lichtensteiner Alpenverein. : 1-216.
- Kempf, C., Baumgart, G., 1980. *Mammifères d'Alsace*. Collection Patrimoine Naturel. Les guides Gesta. : 1-336. (G. Baumgart).
- La Garance Voyageuse*, n°34 à 56. (sauf 35 et 49). (H. Tinguy).
- Landessammlungen für Naturkunde Karlsruhe. *Vom Naturalienkabinett zum Naturkundemuseum 1785 - 1985*. Geschichte der Landessammlungen für Naturkunde Karlsruhe. : 1-84.
- Le Jouet du Vent*, n° 8 et 9. (H. Tinguy).
- Lederbogen, D., 2001. *Apium repens* im Oberbayerns. *Ber. Bayer. Bot. Ges.* 71 : 41-42.
- Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, 2002. *Le Liparis de Loesel*. : 1-12.
- Munin, E. 2000. Distribucion de *Sphagnum* L. Sect. *Cuspidata* en la Peninsula Iberica. *Botanica Complutensis* 24 : 113-127.
- Munin, E., 1998. *Sphagnum bervifolium* in the Iberian Peninsula. *J. Bryolog.* 20 (2) : 508-510.
- Munin, E., 1999. *Sphagnum viride* in the Iberian Peninsula. *The Bryologist* 102 (1) : 135-136.
- Munin, E., 2001. Revision taxonomica del genero *Sphagnum* L. en la peninsula Iberica. *Lazaroa* 22 : 21-50.
- Pascal, O., 2002. *Plantes et forêts de Mayotte*. S.P.N., M.N.H.N., 1-108.
- Planta Europea. *Saving the plants of Europe*. European Plant Conservation Strategy. Convention on Biological Diversity. : 1-40. (G. Baumgart).
- Rich, T.C.G., 2002. *Bromus interruptus*, English endemic. *Watsonia* 24 : 69-80.
- Rich, T.C.G., 2002. Conservation of Britain's biodiversity : *Hieracium asteridiophyllum* and *H. cilense*. *Watsonia* 24: 101-106.
- Rich, T.C.G., et al., 2002. *Schoenoplectus triquetra* in Britain and Ireland. *Watsonia* 24: 57-67.
- Société d'Orchidophilie Centre Loire. 2002. *Les orchidées sauvages de la région Centre*. : 1-190.
- Staemühler, W., 2001. Die Gattung *Aconitum* in Bayern. *Ber. Bayer. Bot. Ges.* 71 : 98-118.
- Tietz, S., 2001. *Campanula cervicaria* L. in Südbayern. *Ber. Bayer. Bot. Ges.* 71 : 167.
- Treiber, R., 1997. Vegetationsdynamik unter dem Einfluss des Wildschweins (*Sus scrofula* L.) am Beispiel bodensaurer Trockenrasen der elsässischen Harth. *Z. Ökologie u. Naturschutz* 6 : 83-95.
- Véla, E., 2000. Les *Ophrys* du complexe *sphegodes* (Orchidaceae). *Bull. Soc. Linn. Provence* 51 : 51-70.
- Vernier, F., 2002. La phytosociologie en quelques mots. *Willemetia* 31 : 3-4.
- Wagner, A., 2001. *Salix caesia*, Erstnachweis für Deutschland. *Ber. Bayer. Bot. Ges.* 71 : 13-16.
- Waldegger, H., 2002. Die Sauergräser (fam. Cyperaceae) in Vorarlberg (Österreich). *Vorarlberger Naturschau* 11 : 233-268.
- Weber, H.E., 2001. Eine neue *Rubus*-Art aus dem Allgäu und Vorarlberg. *Ber. Bayer. Bot. Ges.* 71 : 7-11.
- Wisskirchen, R., Haeupler, H., 1998. *Standardliste der Farn- und Blütenpflanzen Deutschlands*. Ulmer. : 1-765.

NOS MEMBRES ONT PUBLIE

Les membres de la Société Botanique d'Alsace sont invités à déposer une copie de leurs travaux et publications au siège de la S.B.A. afin d'enrichir notre bibliothèque.

- Geissert, F., 2002. *Carya ovata* (Mill.) K.Koch et autres Juglandacées dans la région de Haguenau. *Association des Amis du Jardin Botanique du Col de Saverne*. Bulletin annuel 2002.
- Hoff, M., 2002. La place de Jean-Baptiste Mougeot dans la botanique. *Société d'Emulation du Département des Vosges, Annales* 2001 : 37-48.
- Hoff, M., Granville, J.J. de, Lochon, S., 2002. Une liste de plantes protégées pour la Guyane française. *La Garance Voyageuse* 58 : 22-27.
- Jérôme, C., 2002. Botanique et Histoire : *Athyrium x reichsteinii* (Ptéridophyte) dans le massif vosgien. *B.S.H.N.E. Colmar* 64 : 39-45.
- Jérôme, C., 2002. Les fougères des vieux murs dans la région de Saverne *Association des Amis du Jardin Botanique du Col de Saverne*. Bulletin annuel 2002.
- Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, 2002. *Le Liparis de Loesel*. : 1-12.

Treiber, R., 1997. Vegetationsdynamik unter dem Einfluss des Wildschweins (*Sus scrofa* L.) am Beispiel bodensaurer Trockenrasen der elsässischen Harth. *Z. Ökologie u. Naturschutz* 6 : 83-95.

Eichler, M., Cezanne, R., 150 données de Lichen (Ammertzwiller, Tagolsheim, Westhalten, Wintzenheim, Stoss-wihr, Pfaffenheim. Via la Société d'Histoire Naturelle et d'Ethnologie de Colmar.

**NOUVELLES DONNEES POUR LA
BANQUE DE DONNEES
« BRUNFELS » DE LA SOCIETE
BOTANIQUE
D'ALSACE**

**EXTRACTIONS DE LA BANQUE DE
DONNEES
« BRUNFELS » DE LA SOCIETE
BOTANIQUE
D'ALSACE**

Données récentes sur la Flore d'Alsace de
B. Heitz, P. de Ruffray, Y. Sell, J.
Zeller.

ECOSCOOP, 8 relevés phytosociologiques (120
données) sur le site du Millenium Aspach-le-
Haut / Vieux-Thann.

Tinguy, H., 30 données sur la région de Biesheim /
Volgelsheim, 166 données sur Holtzheim,
87 données sur Geudertheim.

Zaeh, A., 279 données sur les communes de Sainte-
Croix en Plaine, Logelheim, Sundhoffen,
Andolsheim, Horbourg-Wihr et Colmar (le
long de l'Ill).

Guérin, C., 90 données sur la région de Biesheim /
Volgelsheim

Communauté de l'Agglomération Mulhousienne.
6 500 données sur les 40 communes de la
région Mulhousienne.

Gaz de France : 80 données sur *Myosurus minimus*.
Centre Etude, Recherche et Protection (Baumgart,
A.), 160 données sur les communes de
présence de *Dianthus superbus*, 11 sur
Campanula patula et 66 sur *Hottonia
palustris* (+ bibliographie). Liste des espèces
de Soufflenheim.

ECOSCOOP, 13 données sur les communes de
Vieux-Thann et Aspache-le-Haut.

COTISATION 2002

Prélèvement automatique de la cotisation annuelle

18 membres seulement (sur un total de 93 membres) ayant opté pour le prélèvement automatique, cette procédure, compte tenu notamment des frais bancaires qu'elle entraîne, ne sera pas appliquée dans l'immédiat.

Nous prions par conséquent tous les membres de bien vouloir régler par chèque la cotisation 2002 et, le cas échéant, la cotisation 2003.

Cotisation individuelle	:	23 euros
Cotisation couple	:	38 euros
Cotisation étudiant	:	8 euros

SBA – Session de terrain du 18 mai 2002

Le Camp Militaire d'Oberhoffen-sur-Moder (67)

Guides : R. SANE, H. TINGUY

Participants : J.P. BERCHTOLD, A. BRAUN, F. DELUZARCHE, A. DOUARD, C. JEROME, J. KOENIG, J.G. KUHRY, P. MORO, J.L. OSWALD, R. SANE, E. SCHIEBER, J.S. SCHMIDT, A. SCHNEIDER, H. TINGUY, T. TRAUTMANN, J.M. WEISS, A. ZAEH.

Invité : M. A. JANOWSKI

Secrétaire de séance : R. SANE

1. Introduction

Cette session de terrain nous a permis de découvrir un site intéressant à plus d'un titre :

- par sa grande taille tout d'abord (530 ha environ), qui offre un des plus beaux secteurs de nature « préservé » d'un seul tenant de la plaine d'Alsace ;
- par son statut de terrain militaire, qui lui confère une certaine quiétude, puisque l'accès y est strictement interdit. Nous avons pu y pénétrer grâce à l'aimable autorisation des autorités du camp, en particulier de l'Adjudant-chef Quennedey, avec qui l'un des auteurs (RS) entretient depuis quelques années d'étroites et cordiales relations au titre de la Ligue pour la Protection des Oiseaux. ;
- par la présence d'habitats naturels rares en Alsace et en relativement bon état de conservation (en particulier milieux arénisés, landes-tourbières de plaine, pelouses maigres, etc.), ce qui constitue bien entendu l'attrait majeur du site ;
- enfin, par la garantie d'une certaine pérennité en matière de "protection" du camp, lequel fait l'objet de relativement peu de manœuvres apparemment peu destructrices, qui est assurée par la bienveillance des autorités du camp et par la Directive Européenne Natura 2000 qui s'applique à ce site.

Dans les listes ci-dessous, les espèces **en gras** figurent sur la liste rouge régionale, celles **en gras souligné** sont protégées au niveau régional, et celles en **gras souligné italique** sont protégées au niveau national.

1. Le long du chemin sud (environ 1 km). Entre 48°48'17 N – 7°52'17 E et 48°48'10 N – 7°50'57 E.

Betulaceae	Betula pendula Roth	Cyperaceae	Carex spicata Hudson
Fabaceae	Cytisus scoparius (L.) Link	Cyperaceae	Scirpus sylvaticus L.
Asteraceae	Erigeron acer L.	Euphorbiaceae	Euphorbia cyparissias L.
Asteraceae	Erigeron annuus (L.) Pers.	Fabaceae	Medicago minima (L.) L.
Asteraceae	Matricaria recutita L.	Fabaceae	Ornithopus perpusillus L.
Asteraceae	Tanacetum vulgare L.	Fabaceae	Trifolium dubium Sm.
Asteraceae	Tussilago farfara L.	Fabaceae	Vicia hirsuta (L.) S.F. Gray
Boraginaceae	Anchusa arvensis (L.) M. Bieb.	Fabaceae	Vicia lathyroides L.
Brassicaceae	Arabidopsis thaliana (L.) Heynh.	Fabaceae	Vicia sativa L.
Brassicaceae	Berteroa incana (L.) DC.	Geraniaceae	Geranium molle L.
Brassicaceae	Capsella bursa-pastoris (L.) Medik.	Geraniaceae	Geranium pyrenaicum Burm. fil.
Brassicaceae	Lepidium campestre (L.) R. Br.	Juncaceae	Luzula multiflora (Ehrh.) Lej.
Brassicaceae	Lepidium virginicum L.	Lamiaceae	Lamium amplexicaule L.
Brassicaceae	Raphanus raphanistrum L.	Linaceae	Linum catharticum L.
Caryophyllaceae	Petrorhagia prolifera (L.) P.W. Ball & Heyw.	Poaceae	Aira caryophyllea L.
Caryophyllaceae	Saponaria officinalis L.	Poaceae	Aira praecox L.
		Poaceae	Bromus hordeaceus L.

Poaceae	Deschampsia flexuosa (L.) Trin.	Valerianaceae	Valerianella locusta (L.) Laterrade
Poaceae	Festuca filiformis Pourret	Violaceae	Viola arvensis Murray ssp arvensis
Poaceae	Nardus stricta L.	Brachytheciaceae	Brachythecium rutabulum (Hedw.) B.S.G.
Poaceae	Phragmites australis (Cav.) Steudel	Dicranaceae	Dicranum polysetum Sw.
Poaceae	Poa bulbosa L.	Grimmiaceae	Racomitrium elongatum Frisvoll
Poaceae	Poa humilis Ehrh. ex Hoffm.	Hypnaceae	Hypnum jutlandicum Holmen & Warncke
Resedaceae	Reseda luteola L.	Lophoziaceae	Lophozia bicrenata (Schmid. ex Hoffm.) Dum.
Rubiaceae	Galium saxatile L.	Scapaniaceae	Diplophyllum obtusifolium (Hook.) Dum.
Saxifragaceae	Saxifraga tridactylites L.		
Scrophulariaceae	Veronica officinalis L.		
Urticaceae	Urtica dioica L.		

2. Zone de sable plus ou moins nu Ouest (quelques dizaines d'ares). 48°48'10 N – 7°50'47 E

Fabaceae	Robinia pseudoacacia L.	Fabaceae	Trifolium campestre Schreber
Pinaceae	Pinus sylvestris L.	Geraniaceae	Erodium cicutarium (L.) L'H, rit.
Rosaceae	Crataegus monogyna Jacq.	Hypericaceae	Hypericum perforatum L.
Asteraceae	Hieracium pilosella L.	Illecebraceae	Scleranthus annuus L.
Asteraceae	Hypochaeris radicata L.	Plantaginaceae	Plantago lanceolata L.
Asteraceae	Tragopogon dubius Scop.	Poaceae	Bromus tectorum L.
Boraginaceae	Echium vulgare L.	Poaceae	Calamagrostis epigejos (L.) Roth
Boraginaceae	Myosotis ramosissima Rochel	Poaceae	Corynephorus canescens (L.) P. Beauv.
Brassicaceae	Coincya cheiranthos (Vill.) Greut. & Burdet	Poaceae	Micropyrum tenellum (L.) Link
Brassicaceae	Teesdalia nudicaulis (L.) R. Br.	Poaceae	Molinia caerulea (L.) Moench
Campanulaceae	Jasione montana L.	Polygonaceae	Rumex acetosella L. var. tenuifolius Wallr.
Caryophyllaceae	Arenaria serpyllifolia L.	Scrophulariaceae	Veronica arvensis L.
Caryophyllaceae	Cerastium fontanum Baumg.	Brachytheciaceae	Brachythecium albicans (Hedw.) B., S. & G.
Caryophyllaceae	Cerastium pumilum Curtis	Dicranaceae	Ceratodon purpureus (Hedw.) Brid.
Caryophyllaceae	Cerastium semidecandrum L.	Polytrichaceae	Polytrichum piliferum Hedw.
Caryophyllaceae	Spergula morisonii Boreau		
Cyperaceae	Carex hirta L.		

3. Etang sud d'un peu moins d'1 ha, à berges en pentes douces. 48°48'26 N – 7°52'16 E

Ericaceae	Vaccinium myrtillus L.	Ranunculaceae	Ranunculus flammula L.
Rhamnaceae	Frangula alnus Miller	Ranunculaceae	Ranunculus repens L.
Salicaceae	Salix aurita L.	Rosaceae	Potentilla erecta (L.) Rauschel
Apiaceae	Peucedanum palustre (L.) Moench	Rosaceae	Potentilla reptans L.
Asparagaceae	Asparagus officinalis L.	Scrophulariaceae	Veronica chamaedrys L.
Asteraceae	Eupatorium cannabinum L.	Violaceae	Viola canina L.
Cyperaceae	Carex acutiformis Ehrh.	Dryopteridaceae	Dryopteris carthusiana (Vill.) Fuchs
Cyperaceae	Carex nigra (L.) Reichard	Amblystegiaceae	Calliergonella cuspidata (Hedw.) Loesk.
Cyperaceae	Carex pilulifera L.	Aulacomniaceae	Aulacomnium palustre (Hedw.) Schw.
Fabaceae	Lotus pedunculatus Cav.	Calypogeiaceae	Calypogeia sphagnicola (Arn. et Perss.) Warnst. et Loeske
Hypericaceae	Hypericum humifusum L.	Cephaloziaceae	Cephalozia connivens (Dicks.) Lindb.
Juncaceae	Juncus squarrosus L.	Geocalycaceae	Lophocolea heterophylla (Schrad.) Dum.
Lamiaceae	Lycopus europaeus L.	Sphagnaceae	Sphagnum lescurii Sull.
Lamiaceae	Teucrium scorodonia L.		
Poaceae	Anthoxanthum odoratum L.		
Poaceae	Avenula pubescens (Hudson)		
Dumort.			
Poaceae	Holcus lanatus L.		

4. Fossé ouest, profond d'environ 50 cm et large de 1,5 m, avec mince épaisseur d'eau très faiblement courante, à l'ombre d'une végétation arborée. Environ 48°48'26 N – 7°52'16 E

Cyperaceae Carex curta Good
Juncaceae Juncus bulbosus L.
Violaceae Viola palustris L.

5. Tourbière morte en voie de colonisation par les Callunes, de quelques ares à peine, entourée de Pinus nigra. 48°48'29 N – 7°53'07 E

Asteraceae Artemisia campestris L.
Caryophyllaceae Dianthus carthusianorum L.
Lythraceae Lythrum portula (L.) D.A. Webb
Poaceae Aira caryophyllea L.
Poaceae Aira praecox L.
Poaceae Avenula pubescens (Huds.) Dumort.
Poaceae Glyceria fluitans (L.) R. Br.
Poaceae Koeleria macrantha (Ledeb.) Schultes
Primulaceae Lysimachia vulgaris L.
Rubiaceae Galium verum L.
Scrophulariaceae Rhinanthus minor L.
Lycopodiaceae *Lycopodiella inundata* (L.) Holub
Ophioglossaceae *Botrychium lunaria* (L.) Swartz
Gymnocolea inflata (Huds.) Dum.

Autres observations : à titre d'information, ci-joint la liste des oiseaux vus et entendus par JP BERCHTOLD et R. SANE : Pouillot fitis, Pouillot véloce, Lorient d'Europe, Torcol fourmilier (liste orange régionale), Pic épeiche, Pinson des arbres, Rouge gorge, Merle noir, Coucou gris, Huppe fasciée (liste rouge régionale), Fauvette à tête noire, Alouette lulu (liste rouge régionale), Pipit des arbres, Pipit farlouse (une des seules station en plaine), Bruant jaune.

Conclusion : 131 observations botaniques ont été réalisées au sujet de 128 espèces différentes. Parmi celles-ci, 1 est protégée au niveau national, 1 au niveau régional, et 5 se trouvent en liste rouge régional.

Encore merci aux autorités du camp militaire pour leur amabilité.

SBA - Session de terrain du dimanche 30 juin 2002.
L'Étang du Devin (Lapoutroie - 68) et le Surcenord (Orbey - 68)

Guide: André FROMMELT

Membres participants : A. FROMMELT, M. HOFF, A. PIERNET, C. JEROME, H. TINGUY, A. UNTEREINER,
Secrétaire de séance: Hugues TINGUY

L'Étang du Devin

Lapoutroie. Étang du Devin - chemin entre le gîte et l'étang - 950 m.
53.510 N, 5.323 E.

Alchemilla monticola Opiz
Carex ovalis Good.
Carex pilulifera L.
Cytisus scoparius (L.) Link
Dactylis glomerata L.
Dryopteris filix-mas (L.) Schott
Epilobium angustifolium L.
Festuca nigrescens Lam.
Festuca rubra L.
Galium saxatile L.
Geranium sylvaticum L.
Juncus tenuis Willd.
Knautia dipsacifolia Kreutzer
Poa chaixii Vill. in Gilib.
Poa trivialis L.
Prenanthes purpurea L.
Silene dioica (L.) Clairv.
Silene rupestris L.
Stellaria graminea L.
Trifolium repens L.
Urtica dioica L.
Vicia sepium L.

Rhytidiadelphus squarrosus (Hedw.) Warnst.

Lapoutroie. Tourbière de l'Étang du Devin - 926 m.
53.507 N, 5.322 E

Agrostis stolonifera L.	
Calamagrostis canescens (Weber) Roth	REG ALS
Carex curta Good	
Carex nigra (L.) Reichard	
Carex rostrata Stokes	
Corallorrhiza corallorrhiza (L.) Karsten	REG ALS
Epilobium palustre L.	
Equisetum fluviatile L.	
Hypericum maculatum Crantz	
Juncus filiformis L.	REG LIV ROUGE
Menyanthes trifoliata L.	P-INTERESSANT

Polygonum bistorta L.
Potentilla palustris (L.) Scop.
Salix aurita L.
Veronica scutellata L.
Viola palustris L.

Calliergon cordifolium (Hedw.) Kindb.
Calliergon stramineum (Brid.) Kindb.
Chiloscyphus polyanthos (L.) Corda
Marchantia polymorpha L.
Polytrichum commune Hedw.
Sphagnum angustifolium (C.Jens. ex Russ.) C.Jens.
Sphagnum fallax (Klinggr.) Klinggr.
Sphagnum flexuosum Dozy & Molk.
Sphagnum magellanicum Brid.
Sphagnum palustre L.
Sphagnum papillosum Lindb.
Sphagnum papillosum Lindb. var. *laeve* Warnst.

**Lapoutroie. Fond de vallon de l'Étang du Devin - 970 m.
53.507 N, 5.318 E.**

Aconitum napellus L. REG LIV ROUGE
Ajuga reptans L.
Angelica sylvestris L.
Cacalia alliariae Gouan
Cardamine pratensis L.
Carex pallescens L.
Chaerophyllum hirsutum L.
Chrysosplenium oppositifolium L.
Cicerbita alpina (L.) Wallr.
Cirsium palustre (L.) Scop.
Corylus avellana L.
Crepis paludosa (L.) Moench
Daphne mezereum L. P-INTERESSANT
Deschampsia cespitosa (L.) P. Beauv.
Dryopteris affinis (Low) Fras ss borrieri (New) Fras
Dryopteris dilatata (Hoffm.) A. Gray
Galeopsis tetrahit L.
Galium odoratum (L.) Scop.
Geranium robertianum L.
Glyceria fluitans (L.) R. Br.
Holcus mollis L.
Impatiens noli-tangere L.
Lamium galeobdolon (L.) L.
 subsp. montanum (Pers.) Hayek P-INTERESSANT
Lonicera xylosteum L.
Mercurialis perennis L.
Miliium effusum L.
Paris quadrifolia L.
Phegopteris connectilis (Michaux) Watt
Pinus sylvestris L.
Platanthera chlorantha (Custer) Reichenb.
Poa chaixii Vill. in Gilib.

Poa nemoralis L.
 Polygonatum verticillatum (L.) All.
 Populus tremula L.
 Primula elatior (L.) Hill
 Ranunculus platanifolius L. REG LIV ROUGE
 Ribes alpinum L. REG LIV ROUGE
 Rubus idaeus L.
 Salix caprea L.
 Senecio hercynicus J. Herborg
 Silene dioica (L.) Clairv.
 Valeriana dioica L.

Isoethecium alopecuroides (Dubois) Isov.
Pleurozium schreberi (Brid.) Mitt.
Rhytidiadelphus triquetrus (Hedw.) Warnst.

**Lapoutroie. Versant sud du cirque de l'Étang du Devin - 1000 m.
53.504 N, 5.321 E.**

Cicerbita alpina (L.) Wallr.
 Cystopteris fragilis (L.) Bernh.
 Gymnocarpium dryopteris (L.) Newman
 Ranunculus aconitifolius L.
 Senecio ovatus (Gaert.) Willd
 Urtica dioica L.

Bartramia hallerana Hedw. P-INTERESSANT
Heterocladium heteropterum B., S. & G.
Plagiothecium undulatum (Hedw.) B.,S. & G.

**Lapoutroie. Eboulis du cirque de l'Étang du Devin - 1020 m.
53.506 N, 5.317 E.**

Valeriana tripteris L.

Dicranodontium denudatum (Brid.) Britt.
Ptilium crista-castrensis (Hedw.) De Not
Racomitrium lanuginosum (Hedw.) Brid.

Les Tourbières du Surcenord - Arrête Préfectoral de Protection de Biotope.

**Orbey. Tourbière supérieure du Surcenord - 1100 m.
53.497 N, 5.304 E.**

Calluna vulgaris (L.) Hull
 Carex pilulifera L.
 Drosera rotundifolia L. NAT ANX 2
 Empetrum nigrum L. REG LIV ROUGE
 Juncus squarrosus L.
 Juniperus communis L.
 Listera cordata (L.) R. Br. REG ALS
 Pinguicula vulgaris L. REG ALS
 Pseudorchis albida (L.) 'A. & D. Löve P-INTERESSANT

Vaccinium myrtillus L.
Vaccinium oxycoccos L. REG LIV ROUGE
Vaccinium uliginosum L.
Vaccinium vitis-idaea L.

Aulacomnium palustre (Hedw.) Schwaegr.
Polytrichum strictum Brid.

**Orbey. Eboulis entre les tourbières du Surcenord - 1080 m.
53.497 N, 5.307 E.**

Calluna vulgaris (L.) Hull
Juniperus communis L.
Populus tremula L.
Solidago virgaurea L.

Racomitrium lanuginosum (Hedw.) Brid.

**Orbey. Tourbière intermédiaire du Surcenord - 1050 m.
53.496 N, 5.308 E.**

Anthoxanthum odoratum L.
Carex nigra (L.) Reichard
Carex ovalis Good.
Carex rostrata Stokes
Cirsium palustre (L.) Scop.
Dactylorhiza maculata (L.) Soo
Equisetum fluviatile L.
Eriophorum latifolium Hoppe REG LIV ROUGE
Eriophorum vaginatum L. REG ALS
Gentiana lutea L. EUR ANX 5
Geranium sylvaticum L.
Holcus lanatus L.
Juncus acutiflorus Enrh. ex Hoffm.
Lotus pedunculatus Cav.
Lysimachia nemorum L.
Melampyrum pratense L.
Nardus stricta L.
Platanthera chlorantha (Custer) Reichenb.
Polygonum bistorta L.
Potentilla erecta (L.) Räuschel
Ranunculus aconitifolius L.
Rumex acetosa L.
Viola palustris L.

Polytrichum commune Hedw.
Pseudevernia furfuracea (L) Zopf

**Orbey. Tourbière inférieure du Surcenord - 970 m.
53.494 N, 5.312 E.**

Agrostis canina L.
Carex echinata Murray
Chaerophyllum hirsutum L.

Corallorrhiza corallorrhiza (L.) Karsten REG ALS
 Crepis paludosa (L.) Moench
 Deschampsia cespitosa (L.) P. Beauv.
 Equisetum sylvaticum L.
 Juncus acutiflorus Enrh. ex Hoffm.
 Juncus bulbosus L.
 Lotus pedunculatus Cav.
 Potentilla erecta (L.) Räschel
 Ranunculus aconitifolius L.
 Selinum pyrenaicum (L.) Gouan REG LIV ROUGE
 Stellaria alsine Grimm
 Valeriana dioica L.
 Viola palustris L.

Aulacomnium palustre (Hedw.) Schwaegr.
Climacium dendroides (Hedw.) Webet Mohr.
Dicranodontium denudatum (Brid.) Britt.
Leucobryum glaucum (Hedw.) Angstr.
Plagiothecium undulatum (Hedw.) B.,S. & G.
Rhytidiadelphus loreus (Hedw.) Warnst.
Rhytidiadelphus squarrosus (Hedw.) Warnst.

**Orbey. Chemin du Pré du Bois vers la ferme du Surcenord - 1050-950 m.
53.495 N, 5.319 E.**

Angelica sylvestris L.
 Anthoxanthum odoratum L.
 Arnica montana L. EUR ANX 5
 Arrhenatherum elatius (L.) P. Beauv.
 Calluna vulgaris (L.) Hull
 Campanula rotundifolia L.
 Cicerbita plumieri (L.) Kirschleger REG LIV ROUGE
 Corylus avellana L.
 Crepis paludosa (L.) Moench
 Cytisus scoparius (L.) Link
 Dactylorhiza maculata (L.) Soo
 Epilobium angustifolium L.
 Epilobium montanum L.
 Galium aparine L.
 Genista pilosa L.
 Genista sagittalis L.
 Geranium sylvaticum L.
 Lapsana communis L.
 Lathyrus linifolius (Reichard) Bässler
 Meum athamanticum Jacq.
 Mycelis muralis (L.) Dumort.
 Oxalis acetosella L.
 Platanthera chlorantha (Custer) Reichenb.
 Poa chaixii Vill. in Gilib.
 Potentilla erecta (L.) Räschel
 Prenanthes purpurea L.
 Ranunculus acris L.
 Ranunculus breyninus Crantz
 Scleranthus perennis L.

Sedum annuum L.
Stellaria media (L.) Vill.
Urtica dioica L.
Vaccinium myrtillus L.
Vaccinium vitis-idaea L.
Viola lutea Hudson

REG LIV ROUGE

REG LIV ROUGE

Bibliographie

- ADVOCAT, A., 2000. *Inventaire de la végétation de la Lande du Surcenord*. Pré du Bois. Section 1, parcelle 9, Orbey. : 1.
- ALCOUFFE, S., 1995. *Le Massif de la Tête des Faux. Bilan écologique et propositions de gestion*. Diplôme d'Agronomie Approfondie Génie de l'Environnement. Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Rennes, Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges.
- ALNOT, L., MULLER, S., 2001. *Caractérisation de la végétation et expertise de l'impact prévisible de l'activité pastorale sur la zone humide du Surcenord (Orbey)*. Equipe de Phytoécologie, UPRES EBSE, Université de Metz, Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges : 1-11 + annexes.
- ANONYME, 1965. Arrêté préfectoral du 23 avril 1964 portant protection de la Tête des Faux (Étang du Devin et Tourbière du Surcenord). *Bull. Soc. Hist. Nat. Colmar, 1963/1964*, 51 : 69.
- ANONYME, 2000. *Inventaire de la flore de la lande à callune et à genêt ailé du Rocher des Corbeaux*. Projet CTE de la Tête des Faux, 1/7/2000. : 1.
- COUTURIER, A., 1958. Le Bonhomme - Étang du Devin - Tourbière du Surcenord - Orbey. Sortie du 10 juin 1956 sous la conduite de M. Couturier. *Bull Soc. Hist. Nat. Colmar, 1957/1958*, 48 : 54-55.
- COUTURIER, A., 1960. Région du Bonhomme. Excursion du 22 juin 1958, sous la conduite de M. A. Couturier et M. J.P. Fuchs. *Bull Soc. Hist. Nat. Colmar, 1959/1960*, 49 : 53.
- JEHIN, P., 1993. *Les hommes contre la forêt. L'exploitation des forêts dans le Val d'Orbey au XVIIIe siècle*. La bibliothèque Alsacienne, Ed. La Nuée Bleue, : 1-205.
- JEHIN, P., 1994. L'Étang du Devin. L'exploitation d'une tourbière au XIX^{ème} siècle. *Bull. Soc. Hist. Canton de Lapoutroie, Val d'Orbey*, 13 : 49-57



Herbier

Le Projet « Inventaire des Herbiers de France »

En mai 2002, le **Ministère de la Recherche** a lancé un inventaire de l'ensemble des collections botaniques françaises, et notamment l'inventaire des Herbiers. Cet inventaire rassemble de multiples partenaires, dont la Société Botanique de France, l'Association Tela-Botanica et l'Herbier de Montpellier (MPU). L'objectif est de réaliser un catalogue des Herbiers de France aussi exhaustif et riche que possible et de le rendre consultable sur Internet. Cette base de données « **Herbiers de France** » sera par la suite régulièrement mise à jour. Le projet s'inscrit dans le programme européen plus général *BIOCASE*¹. Le but de ce recensement est également de rendre tous ces herbiers utilisables et consultables pour les études de botanique. Il faut à ce propos noter que la localisation d'un certain nombre d'herbiers de botanistes importants n'est pas connue ; ont-ils disparus, sont-ils stockés dans des greniers ou des archives de communes ou d'associations ?

Rappelons qu'un herbier est une collection de plantes séchées collées sur un carton rigide. La plante doit être, si possible complète, c'est-à-dire avec des feuilles et des fleurs ou des fruits. Chaque échantillon, appelé également spécimen ou exsiccata, est associé à une étiquette indiquant le lieu, la date et souvent l'habitat de la plante ainsi que le nom de l'espèce, et parfois d'autres renseignements sur la morphologie, l'écologie, le nom vernaculaire ou l'usage de la plante. Souvent, un spécimen d'herbier est indispensable pour déterminer correctement des espèces difficiles ou critiques.

Un herbier est d'autant plus intéressant scientifiquement et culturellement qu'il rassemble soit l'ensemble des plantes d'une région (Herbier de Wissembourg², Herbier du Haut-Rhin, etc.), soit l'ensemble des plantes d'un groupe taxonomique (Les Cryptogames des Vosges et du Rhin³, les fougères, les *Carex*, etc.).

L'**Herbier de l'Université Louis Pasteur de Strasbourg (STR)** et un Herbier international habilité à conserver des collections botaniques historiques et actuelles par l'« *International Association for Plant Taxonomy* ». Il est de ce fait répertorié dans les Herbiers internationaux de l'*Index Herbariorum*. C'est le 6^{ème} herbier français par la richesse de ses collections anciennes ou récentes. Il rassemble plusieurs centaines de milliers de spécimens.

L'**Herbier de Strasbourg (STR)** est chargé, dans le cadre du projet « **Inventaire des Herbiers de France** », de faire l'inventaire des collections présentes en Alsace, ainsi que des collections portant sur les plantes régionales, mais non déposées en Alsace. Cet inventaire se fait en collaboration avec la **Société d'Histoire Naturelle et d'Ethnographie de Colmar** et la **Société Industrielle de Mulhouse**. Les collections botaniques sont nombreuses. Outre l'Herbier de Strasbourg, dont l'inventaire complet reste à achever, d'autres collections existent également, qui ne sont souvent connues que de quelques personnes. Citons les Herbiers de mousses du Pasteur J.J. BLIND (19^{ème} siècle) et de P. CRIVELLI (milieu de 20^{ème} siècle), déposés la Société d'Histoire Naturelle et d'Ethnographie de Colmar, l'Herbier des phanérogames de Vincent RASTETTER déposé aux Archives Départementales du Haut-Rhin, son herbier

¹ BIOCASE : « *Biological Collection Access Service For Europe* », est un programme européen qui a pour objectif de réaliser un thesaurus sur les collections du vivant de l'ensemble de l'Europe, et de permettre aux utilisateurs potentiels d'avoir un accès complet aux informations disponibles.

² Hoff, M., 2001. Botanique. A propos d'un herbier alsacien du 19^{ème} siècle découvert à Wissembourg. La botanique dans l'Outre-Forêt depuis 1870. *L'Outre-Forêt, Revue du Cercle d'Histoire et d'Archéologie de l'Alsace du Nord*. 113 : 13-32.

³ Hoff, M., Dreger, F., Miesch, R., 1995. L'Herbier « *Stirpes cryptogamae vogeso-rhenanae* » de J.B. Mougeot, C.G. Nestler et W.P. Schimper. *Bulletin de l'Association Philomathique d'Alsace et de Lorraine*, 31 : 77-91.

des mousses étant à Montbéliard ou des Herbiers déposés dans des Lycées. Il existe également un grand nombre d'herbiers privés, appartenant à des amateurs ou à leurs descendants. L'Herbier de Strasbourg s'est ainsi enrichi récemment avec les Herbiers de FRANK (début du 20^{ème} siècle) et de BAUMANN-BODENHEIM (1949-1951) de Nouvelle-Calédonie. Beaucoup d'herbiers alsaciens ou vosgiens ont cependant été déposés hors du cadre régional, les Herbiers principaux de J.B. MOUGEOT et de F.W. SCHULTZ sont au Muséum national d'Histoire naturelle de Paris, l'Herbier E. ISSLER à Bâle, l'Herbier K.H. ZAHN à Karlsruhe, etc.

L'Herbier de Strasbourg est le point focal de cet inventaire pour l'Alsace. C'est lui qui transmettra les informations disponibles à la base de données « **Herbiers de France** ».

Pour chaque herbier, les éléments suivants seront répertoriés, dans la mesure du possible :

- Un nom (Herbier E. ISSLER, Herbier des fougères des Vosges, etc.) ;
- Le type (herbier s.s., dessins, peintures, collections de bois, de graines, de fruits, etc.) ;
- La catégorie taxonomique (général, groupe, famille, genre, etc.)
- La catégorie géographique (général, régional, local, etc.)
- Le détenteur (institution, privé, etc.) et son accessibilité ;
- Le nombre de parts approximatif (nombre d'échantillons) ;
- Le nombre d'espèces (parfois difficile à estimer) ;
- Le ou les noms des collecteurs de l'herbier ;
- Les dates de collectes ;
- Les zones géographiques concernées ;
- La présence de plantes rares, menacées, protégées, critiques ou patrimoniales ;
- La présence de type⁴ ;
- L'état de conservation ;
- La ou les personnes à contacter pour consulter l'herbier ;
- L'informatisation éventuelle et l'accessibilité au fichier informatisé (site Web) ;
- Les références bibliographiques éventuelles traitant de l'herbier ou de son ou ses auteurs.

Il existe certainement beaucoup d'herbiers méconnus ou inconnus en Alsace, dans les archives communales, dans des bibliothèques, chez des particuliers ou dans des institutions diverses (Lycées, collèges et écoles, pharmacies, associations, etc.). Il y a encore quelques décennies, les élèves instituteurs, professeurs de sciences naturelles ou pharmaciens devaient faire un herbier au cours de leurs études. Si tous ces herbiers ne méritent peut-être pas d'être inventoriés, il en existe probablement certains qui seront dignes d'être étudiés et conservés, comme témoin de la flore passée de telle ou telle commune ou région d'Alsace. Dans ce cadre, nous invitons toutes personnes ou institutions ayant un herbier à faire appel à l'Herbier de Strasbourg afin que nous puissions expertiser cet herbier, en faire éventuellement l'inventaire et le répertorier dans la base de données « **Herbiers de France** ».

Michel HOFF
Conservateur de l'Herbier de Strasbourg

Adresse : Herbier - Université Louis Pasteur
Institut de Botanique - 28, rue Goethe
F-67083 Strasbourg cedex
Tel. : 03 90 24 18 62
Courriel : michel.hoff@bota-ulp.u-strasbg.fr

⁴ Un type est un spécimen particulier qui a servi à décrire une espèce nouvelle pour la science. Ce sont des étalons qui doivent être conservés avec le maximum de précautions.

La Société botanique de Franche-Comté

Présentation

À Besançon le 19 janvier 2002 une soixantaine de naturalistes étaient réunis pour participer à l'assemblée générale constitutive de la Société botanique de Franche-Comté (SBFC). Cette nouvelle association dont les statuts sont déposés à la sous-préfecture de Pontarlier a pour buts (extraits) :

- de mettre en place un réseau de communication et d'échanges régionaux et internationaux entre toutes les personnes physiques intéressées par la botanique ;
- de soutenir toute structure de type "Conservatoire botanique national" en Franche-Comté ;
- d'être source de propositions quant à la préservation et la gestion d'espaces et d'espèces d'intérêt patrimonial ;
- de faire connaître les travaux des anciens et actuels botanistes régionaux et jurassiens.

Malgré sa dénomination, l'association souhaite centrer ses activités sur le massif jurassien au sens large en établissant notamment des relations privilégiées avec nos collègues suisses.

Plusieurs projets commencent déjà à se mettre en place :

- réalisation d'une plate-forme Internet et d'un réseau de communication entre les botanistes régionaux (Franche-Comté et massif jurassien) ;
- poursuite de l'inventaire de la flore jurassienne et comtoise (base de données interactive et compatible avec les bases existantes sur le territoire jurassien) ;
- mise en place des différentes publications dont les " Archives de la flore jurassienne ".

Si vous êtes intéressés par nos objectifs et si vous désirez nous rejoindre, vous pouvez adhérer très facilement en vous procurant un bulletin auprès de notre trésorier et en réglant une cotisation de 15 euros (5 euros pour les mineurs, étudiants, chômeurs...).

Composition du Conseil d'administration :

Max André, (Président)	Pierre Millet (Trésorier)
Thérèse Beaufils, (Secrétaire)	Philippe Morcrette
Philippe Druart	Albert Pignet (Vice-président)
Yorick Ferrez	Jean-Claude Vadam
Pascale Guinchard	

Siège social provisoire :

Max André, 18 bis rue Louis Pergaud - 25300 Pontarlier.

max.andre@wanadoo.fr

Adhésion :

Pierre Millet - 7, rue Victor Considérant - 25000 Besançon.

jbfpf@club-internet.fr

Statuts de la Société botanique de Franche-Comté

I - BUTS ET COMPOSITION DE L'ASSOCIATION

ARTICLE 1er - dénomination

Il est créé entre les membres désignés ci-après une association à but non lucratif, régie par la loi du premier juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, et ayant pour dénomination : **Société botanique de Franche-Comté (SBFC)**. Sa durée est illimitée. Son siège social est à Pontarlier (Doubs-25). Il pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration et une ratification par l'assemblée générale la plus proche.

ARTICLE 2 - buts

La Société botanique de Franche-Comté, fondée en janvier 2002, a pour buts de :

- concourir au progrès et à la promotion de la botanique et des sciences qui s'y rattachent ;
- mettre en place un réseau de communication et d'échanges régionaux et internationaux entre toutes les personnes physiques intéressées par la botanique ; seront recherchés en priorité : les collaborations aux organismes tels que les réseaux de gestion des espaces naturels et les réseaux de gestion de données et de connaissances (Conservatoires Botaniques Nationaux, réseaux ODONAT, « Observatoires »).
- soutenir toute structure de type "Conservatoire botanique national" en Franche-Comté ;
- être source de propositions quant à la préservation et la gestion d'espaces et d'espèces d'intérêt patrimonial ;
- faire connaître les travaux des anciens et actuels botanistes régionaux et jurassiens.

Article 2 bis

L'association se réserve le droit d'exercer toutes actions auprès de toutes juridictions. Le conseil d'administration est compétent en particulier pour engager une action devant les juridictions de l'ordre judiciaire ou administratif national, communautaire ou international chaque fois qu'elle le juge utile et conforme à l'objet et à l'intérêt de l'association.

ARTICLE 3 - moyens d'action

Les moyens d'action de l'association sont les suivants :

- l'ouverture d'une plate-forme informatique et d'un site Internet ;
- la constitution d'une banque de données botaniques portant sur la Franche-Comté et plus largement couvrant le massif jurassien ;
- la publication d'ouvrages et de périodiques dans la continuité des Archives de la Flore jurassienne du Pr. Antoine Magnin arrêtées en 1906 et de l'Atlas des plantes protégées ou rares de Franche Comté paru en 2001 ;
- l'accompagnement de projets entrant dans le cadre des buts indiqués à l'ARTICLE 2.

ARTICLE 4 - composition

L'Association se compose de 2 collèges :

- le premier collège est constitué de 14 membres fondateurs, en les personnes physiques suivantes : Max André, Gilles Bailly, Alain Berthiaux, Michel Carteron, Yorick Ferrez, Pierre Millet, Jean-Marc Moingeon, Marc Philippe, Albert Piguet, Jean-François Prost, Marie-Joe Trivaudey, Jean-Claude Vadam, Patrick Viain, Jean-Christophe Weidmann. Ces personnes sont membres de droit de l'association.
- le deuxième collège ouvert à des membres actifs dits titulaires.

En cas de démission, de décès ou de radiation d'un des membres du premier collège, le conseil d'administration a la possibilité de choisir un remplaçant parmi les membres actifs.

Tout candidat souhaitant devenir membre titulaire de l'association doit s'engager par écrit à respecter les buts de l'association visés à l'article 2.

Chaque membre doit payer une cotisation annuelle dont le montant est fixé et peut être modifié par l'assemblée générale.

ARTICLE 5 - la qualité de membre de l'association se perd :

1 - par démission ;

2 - par décès ;

3 - par la radiation ; celle-ci est prononcée par le conseil d'administration pour non-paiement de la cotisation faisant suite à deux rappels faits au cours de l'année civile ou pour motif grave, l'intéressé ayant été invité à fournir des explications ;

4 - par non-respect du règlement intérieur.

II- ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT

ARTICLE 6 - Assemblée générale

L'assemblée générale comprend tous les membres de l'association (membres fondateurs et membres titulaires) à jour de leur cotisation. Ils sont convoqués par, bulletin d'information ou courrier électronique.

L'assemblée générale se réunit au moins une fois par an et chaque fois qu'elle est convoquée par le conseil d'administration ou sur la demande du quart de ses membres. Quinze jour auparavant la date fixée, les membres de l'association sont convoqués par une circulaire par le secrétaire.

Son ordre du jour est fixé par le conseil d'administration. Son bureau est celui du conseil d'administration.

Elle entend les rapports sur la gestion, mise en œuvre par le conseil d'administration, sur la situation financière et sur la situation morale de l'association.

Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget prévisionnel, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour et pourvoit au renouvellement des membres du conseil d'administration, s'il y a lieu.

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés, une personne ne pouvant détenir plus de 2 mandats.

Ses délibérations ne sont valides que si le quart au moins de ses membres sont présents ou représentés.

Seuls les membres à jour de leur cotisation au moment de l'Assemblée générale peuvent voter.

Le rapport annuel et les comptes sont adressés chaque année à tous les membres de l'association.

ARTICLE 7 - Conseil d'administration et bureau

L'Association est administrée par un conseil d'administration élu par l'assemblée générale pour trois années. Il est constitué d'un nombre toujours impair d'au moins 5 membres répartis entre les deux collèges sur la base de 3 membres issus du premier collège et de 2 membres issus du second collège. Les membres élus sont rééligibles à l'issue de leur mandat.

L'extension du conseil d'administration doit être prononcée à l'unanimité de ses membres, chaque collège élisant un représentant supplémentaire. Cette extension est approuvée par l'assemblée générale la plus proche.

Le conseil choisit parmi ses membres un bureau composé d'un Président, d'un Vice-Président, d'un Secrétaire et d'un Trésorier.

Le bureau est chargé de gérer les affaires courantes de l'association.

Ce bureau est lui-même élu pour trois ans à l'issue desquels les mandats de ses différents membres peuvent être immédiatement reconductibles.

En cas de vacances, le conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Tout membre du conseil qui, sans excuse, n'aura pas assisté à trois réunions consécutives sera considéré comme démissionnaire.

ARTICLE 8 - réunions du conseil d'administration

Le conseil se réunit au moins une fois tous les six mois et chaque fois qu'il est convoqué par son président ou sur demande du quart au moins de ses membres. La présence du tiers au moins des membres du conseil d'administration est nécessaire pour la validité des déclarations et des votes. Les décisions sont prises à la majorité des voix exprimées directement ou par procuration de vote des membres dont l'absence est justifiée et acceptée.

Le président dispose d'une voix prépondérante en cas d'absence de majorité.

ARTICLE 9 - rétributions

Les membres du conseil d'administration ne peuvent recevoir de rétribution en raison des fonctions qui leur sont confiées.

Seuls des remboursements de frais sont possibles. Ils doivent faire l'objet d'une décision expresse du conseil d'administration ; des justificatifs doivent être produits.

ARTICLE 10 - représentation

Le président représente l'association dans tous les actes de la vie civile. Il ordonnance les dépenses. Sur simple réunion, le bureau mandate le président ou tout autre adhérent à jour de cotisation, pour représenter l'association en justice avec tout pouvoir pour agir devant la ou les juridiction(s) concernée(s).

Les représentants de l'association doivent jouir du plein exercice de leurs droits civils.

III - RESSOURCES ANNUELLES

ARTICLE 11 - les recettes annuelles de l'association se composent :

- 1 - des cotisations de ses membres ;
- 2 - des subventions de l'État, des établissements publics et de toutes collectivités territoriales ;
- 3 - des fonds provenant de mécénat ;
- 4 - du produit de rétributions perçues pour services rendus pour ventes de publications et autres produits qu'elle édite ou distribue ;
- 5 - des recettes de manifestations exceptionnelles ;
- 6 - de droits d'auteurs et de royalties.

ARTICLE 12 - tenue des comptes

Il est tenu une comptabilité faisant apparaître annuellement un compte d'exploitation, le résultat de l'exercice et un bilan.

Les dépenses sont décidées par le bureau mandaté à cet effet et ordonnancées par le Président.

Conformément au droit commun, le patrimoine de l'association répondra seul des engagements contractés en son nom sans qu'aucun des membres de l'association puisse être tenu personnellement responsable.

IV - MODIFICATION DES STATUTS ET DISSOLUTION

ARTICLE 13 - modification

Les statuts peuvent être modifiés par l'assemblée générale sur la proposition du conseil d'administration ou sur la proposition du quart des membres dont se compose l'assemblée générale

ordinaire. Une assemblée générale extraordinaire est convoquée par le président selon les modalités de l'article 6.

ARTICLE 14 - dissolution

L'Assemblée générale appelée à se prononcer sur la dissolution de l'association, est convoquée spécialement à cet effet dans les conditions prévues à l'article précédent et doit compter au moins la moitié plus un des membres.

Si cette proportion n'est pas atteinte, l'assemblée est convoquée à nouveau, mais à quinze jours d'intervalle et, cette fois, elle peut valablement délibérer, quel que soit le nombre des membres présents ou représentés.

Dans tous les cas, la dissolution ne peut être votée qu'à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés.

L'actif sera dévolu conformément à l'article 9 de la loi du 1^{er} juillet 1901 à une association poursuivant un but identique.

V - REGLEMENT INTERIEUR

ARTICLE 15 - création et modification

Le conseil d'administration établira un règlement intérieur dont les termes devront être approuvés à la majorité des membres présents ou représentés à l'assemblée générale.

Toutes les modifications au règlement intérieur initial devront être approuvées à l'occasion d'une assemblée générale.

SOCIETE BOTANIQUE D'ALSACE

Siège social : *Institut de Botanique* - 28, rue Goethe - F-67000 Strasbourg

Mardi, le 19 novembre 2002 à 20 h 00

À l'Amphithéâtre de l'Institut de Botanique

28, rue Goethe - Strasbourg

Sera présentée une conférence intitulée :

Botanique et géographie : La Laponie suédoise aux environs d'Abisko

Par Claude Jérôme, enseignant retraité

A partir de nombreuses diapositives, le conférencier tentera de convaincre l'auditoire que les régions sub-polaires sont méconnues, que leur climat n'a rien de rébarbatif, qu'elles hébergent une flore remarquable et enfin qu'elles offrent au visiteur un dépaysement insoupçonné.

Il nous entraînera dans le Parc National d'Abisko, en Suède et ses proches environs, en pleine toundra, à 300 km au nord du Cercle Polaire, et nous fera connaître ses paysages, sa végétation, son climat, et ses particularités de tous ordres.

Les photos permettront également de donner des précisions d'ordre historique et anecdotique

En somme, il s'agira d'une approche pluridisciplinaire pour les amoureux d'une Nature intacte.